S00.1_ Contusion de la paupière et de la région péri-oculaire

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	3616	2144
dont cas avec diagnostic isolé	1884	1884

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	39.8	39.0
Age médian	39.68	38.32
Proportion des accidents professionnels	25%	32%
part des femmes	35%	29%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	2584	473
Médiane des prestations	399	271
10% des cas ont des prestations inférieures à	74	50
10% des cas ont des prestations supérieures à	3781	1052
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	78%	40%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	4971	662
Médiane des prestations	523	309
10% des cas ont des prestations inférieures à	91	68
10% des cas ont des prestations supérieures à	6437	1470
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	83%	47%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	1224	404
Part de cas avec indemnité journalière	34%	19%
Médiane des prestations	32	7
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	11	1
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	0	0

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	1	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	5	0
Part de cas avec IR	0.1%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.1%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	57%	0%
Somme des degrés d´invalidité par année	272%	0%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	0%	0%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 982 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S00.1_
en 2016-2020, dont 538 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S00.1_ Contusion de la paupière et de la région péri-oculaire

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

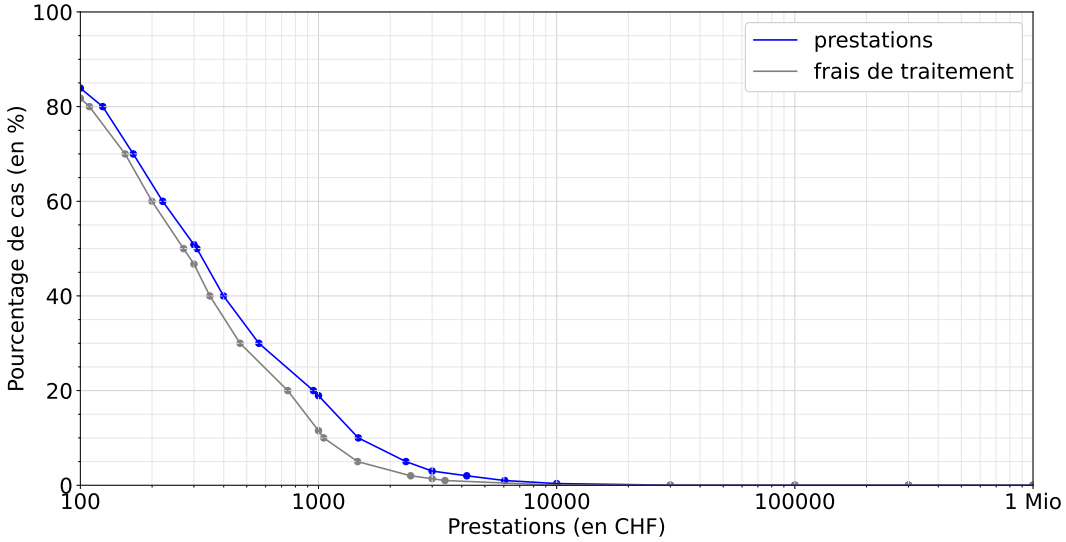

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

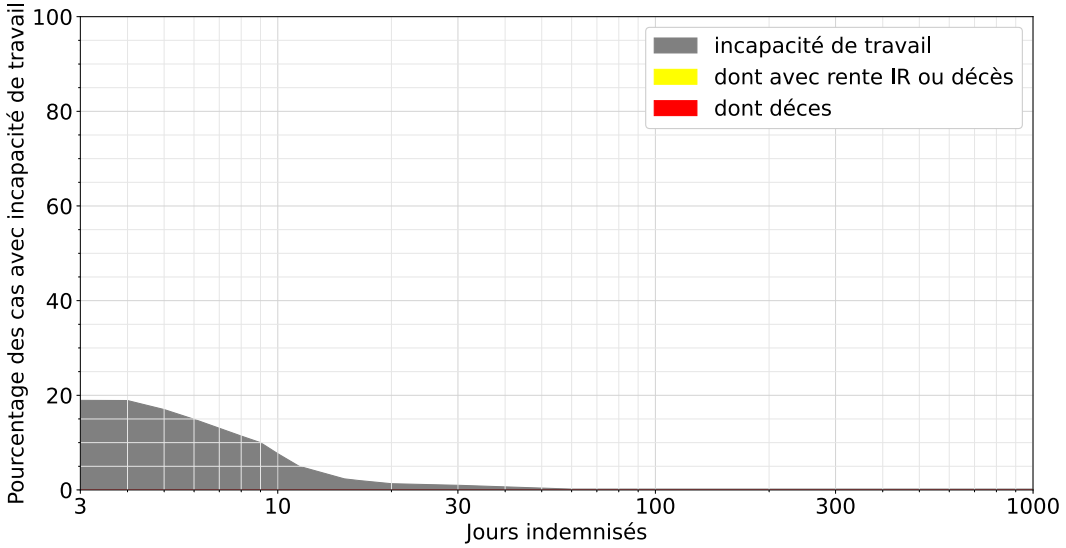

Exemple de lecture:
Après trois mois,0 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 0.0% des cas, dont 0.0% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.